

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le Président, tout d'abord, nous avons essayé de vendre ces trains à d'autres chemins de fer de l'Amérique du Nord et du monde entier. Nous sommes à l'heure actuelle en pourparlers avec la société VIA Rail à cet égard. Cependant, pour la gouverne du député, je tiens simplement à lui rappeler, pendant que j'en ai la possibilité, que dans le cas de la société Pratt & Whitney...

Des voix: Règlement!

M. Lumley: ... que le coût par emploi s'élève à \$2,500 et non pas à \$100,000. Il devrait se renseigner avant de parler.

* * *

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LA RESTRUCTURATION DU MINISTÈRE

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Son ministère a été scindé en deux, réduit à n'être plus qu'une tête sans corps. Le ministre a déclaré que c'était là un changement pour le mieux, parce que la tête aura directement accès au cabinet. Cela reste à voir. Comme le sait le ministre, les délibérations du cabinet sont secrètes. Par conséquent, peut-il assurer à la Chambre que le remue-ménage qui a cours au DEST n'est simplement pas un moyen pour le gouvernement de concocter sa politique en matière de sciences et de technologie dans le secret, à l'abri de l'examen d'une opinion publique renseignée?

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, il n'y a pas de remue-ménage en cours au DEST. Ce ministère a été restructuré de façon à pouvoir remplir plus efficacement son nouveau rôle de conseiller scientifique auprès du gouvernement, grâce à un accès direct aux ministres du cabinet, aux comités du cabinet et au cabinet du premier ministre. Cela ressemble beaucoup, je crois, à ce qui se fait aux États-Unis. Le rôle a été bien précisé. Les responsabilités sont maintenant bien établies, je crois. M. Berlinguet est entré en fonctions. Contrairement au député, j'estime que c'est là un réel progrès dans la mise en œuvre de la politique scientifique et technologique que j'ai annoncée à la Chambre en mai dernier.

* * *

● (1450)

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LA TRANSMISSION DES ÉMISSIONS DANS LE NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications.

Questions orales

Elle a trait à une chose que les Canadiens du nord du Nouveau-Brunswick attendent depuis longtemps, et plus précisément aux installations existantes pour transmettre les émissions du réseau anglais de radio de Radio-Canada dans cette région du pays. Le ministre pourrait-il nous dire quand les habitants de cette région pourront recevoir régulièrement ces émissions?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir donner au député une réponse à une question qui le tracasse depuis quelque temps. Je sais qu'il a exercé des pressions sur Radio-Canada pour l'inciter à étendre la diffusion de ses émissions à cette région.

Je me réjouis de pouvoir dire aujourd'hui que le vice-président exécutif de Radio-Canada m'a informé que les citoyens du nord du Nouveau-Brunswick pourront capter régulièrement à partir d'aujourd'hui les émissions du réseau AM anglais de Radio-Canada sur la bande FM.

Je précise également, pour la gouverne du député, qu'en ce qui concerne les services de télévision en langue française dans la région, Radio-Canada procède en ce moment à des essais en diffusant des images de contrôle. Si ces images peuvent être captées, comme nous l'espérons, Radio-Canada offrira dans la région des émissions de télévision en langue française dès que les essais auront été terminés.

* * *

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS—L'APPLICATION À L'ÉCHELLE DU CANADA

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et fait suite aux questions que le député de Peterborough a posées à propos de la décision rendue hier par un tribunal de l'Ontario au sujet du système métrique et de l'allusion faite par le premier ministre à la Charte des droits.

La réponse que le ministre de la Consommation et des Corporations a donnée à la Chambre aujourd'hui laisse entendre que le gouvernement cessera d'appliquer les règlements, mais uniquement en Ontario, tant qu'il n'aura pas pris de décision en la matière. Il me semble pourtant fondamental que lorsqu'une décision quelconque est rendue à l'égard des droits des citoyens, qu'ils soient prévus dans la Charte ou non, tous les Canadiens d'un océan à l'autre soient traités exactement de la même façon aux termes de la loi fédérale. La réponse du ministre est clairement injuste. Le premier ministre nous dira-t-il si le système métrique cessera d'être imposé dans tout le pays?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, il me semble que le député est en train de présenter des instances et d'avancer un argument. J'ai déjà dit que je n'avais pas lu la décision. Je n'ai pas consulté le ministre.